

## **Journée RAMSAR – La journée mondiale des zones humides (2 février 2022)**

---

Le 2 février 1971 fut signée dans la ville iranienne de Ramsar, par plusieurs parties, la convention du même nom visant le maintien des zones humides au niveau mondial. C'est le plus ancien traité international de conservation de la nature. Entretemps, pas moins de 2.435 zones humides (au total 254.685.425 ha) dans 172 États sont déclarées « Zone RAMSAR » ([www.ramsar.org](http://www.ramsar.org)). Sous le terme de zone humide sont regroupés tous les milieux de vies liés à l'eau comme les sources, les ruisseaux, les prairies humides, les marécages, les lacs, etc. En 1971, l'attention était plutôt focalisée sur l'importance des zones humides comme lieu de reproduction et de repos pour les oiseaux. Mais, les zones humides sont des milieux de vie extraordinaires non seulement pour les oiseaux.

Le Luxembourg a ratifié la convention RAMSAR en 1998 et aujourd'hui le pays compte deux zones d'importance mondiale – « Haff Réimech » (313 ha) et « Vallée de la Haute-Sûre » (une des rares zones transfrontalières avec 16.900 ha au Luxembourg et 29.000 ha en Belgique). S'il existe au niveau international de nombreuses zones RAMSAR naturelles comme le lac Aral, la Camargue et autres, les deux zones déclarées au Luxembourg sont le résultat de l'activité humaine : « Haff Réimech » est une ancienne gravière et le Lac de la Haute-Sûre a été créé entre autres pour l'alimentation en eau potable.

Avec le lac de barrage, le cours naturel de la Sûre a été interrompu – une catastrophe pour de nombreuses espèces animales. Or, aujourd'hui, il faut reconnaître la plus-value pour de nombreuses espèces animales et végétales, tout comme pour l'Homme. Cependant de nombreuses zones humides sont actuellement dans un mauvais état, si elles ne sont déjà disparues. Au niveau mondial, le nombre de zones humides a régressé de plus ou moins 50 %. En France on note une régression de 67 %, au Luxembourg même de 80 %. La région de la Haute-Sûre n'est pas en reste. Les besoins de rentabilité dans le secteur agricole ne sont pas uniquement cause de perte de surfaces, mais augmentent le risque de pollution de l'eau par les nitrates et les pesticides. La croissance rapide de la population entraîne une fragmentation accrue du paysage et exige une adaptation permanente des infrastructures de traitement des eaux usées. De plus la pression sur les eaux de baignades par les activités de loisir a atteint ces dernières années un niveau à peine gérable.

Hormis la qualité de l'eau – le Lac de la Haute-Sûre est la plus importante réserve d'eau potable du Luxembourg – il faut préserver les multiples milieux de vie comme les ruisseaux, prairies humides, marécages... dans le bassin versant. Dans cette optique, la majorité des milieux de vie naturels dans la région de la Haute-Sûre ont été déclarés Réserve Naturelle nationale (en 2014) voire même zone NATURA 2000 (en 2018), ce qui souligne la valeur d'un point de vue protection de la nature et permet d'envisager des mesures de protection étendues.

Venez vous en rendre compte vous-même et profitez de la journée internationale des zones humides, le 2 février, pour visiter la région autour du lac de barrage. Comme le Parc naturel de la Haute-Sûre – pour cause de pandémie COVID-19 – ne peut organiser cette année ses traditionnelles randonnées guidées et workshops, les collaborateurs du Naturpark Öewersauer proposent 2 circuits de randonnée qui vous permettront d'explorer à votre aise les zones humides le long de la Haute-Sûre et du Béiwenerbaach.

**World  
Wetlands Day**  
2 February 2022



Wetlands Action for People and Nature

## À la découverte des zones humides dans le Naturpark Öewersauer


---

### Éislek Pad « Bavigne »

---

Point de départ : Bavigne, centre du village

Longueur : 10 km

Signalisation : 

Difficulté : Sentiers en partie étroits, plusieurs montées et descentes – pas adapté aux poussettes !

Brochure d'accompagnement : /

Particularités : Vues magnifiques sur le lac de barrage (bras de Bavigne et lac principal), pré-barrage, castor, presque île « Poutert », zone humide de Bavigne avec son avifaune extrêmement diversifiée (nombreuses espèces hivernantes) et ses panneaux explicatifs (FR/DE avec Code QR pour EN/NL)

Liens : <https://www.visit-eislek.lu/en/fiche/walking/eislek-pad-bavigne>




### Sentier thématique « Natur pur? »

---

Point de départ : Pont Misère („Misärsbréck“)

Longueur : 7 km (ou 1,7 km)

Signalisation : 

Difficulté : Sentiers en partie étroits, plusieurs montées et descentes très raides, par grand froid certains passages peuvent être gelés – pas adapté aux poussettes !

Brochure d'accompagnement : Brochure gratuite (FR ou DE) disponible au point de départ (alternativement l'application « Éislek App » vous livre des informations supplémentaires sous forme de vidéos sur votre Smartphone)

Particularités : Méandres de la Sûre, point de vue « Houfels », réserve naturelle « Bruch - Pont Misère », zone humide « Neimillen » avec ses caillebotis et sa cabane d'observation, castor, avifaune diversifiée (nombreuses espèces hivernantes), panneaux explicatifs, randonnée interactive via « Éislek App »

Liens :

<https://www.visit-eislek.lu/fr/fiche/walking/natur-pur-randonnee-interactive>

<https://www.naturpark-sure.lu/fr/offer/thematische-wanderwege/>

[https://www.youtube.com/watch?v=EDwFPb\\_QWoE&list=PLBr-N9Js3tGiaALccZiShM8lesJstv\\_e](https://www.youtube.com/watch?v=EDwFPb_QWoE&list=PLBr-N9Js3tGiaALccZiShM8lesJstv_e)